



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17103775

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

07-07-2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 0425.870.085

Dénomination

(en entier) : Vandenhautte Willy et Cie

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Chemin du Pérou, 13/1 à 7864 Deux-Acres

Objet de l'acte : Renouvellement de mandat

SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 29 MAI 2017, IL A ÉTÉ
DECIDE LES POINTS SUIVANTS :

RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Les mandats d'administrateur de Monsieur Léon Vandenhautte et de Monsieur Marc Vandenhautte arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée générale. Ils acceptent le renouvellement de leur mandat pour un terme de six ans, à titre gratuit, soit jusque l'assemblée générale ordinaire de 2023.

DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS

Conformément à l'article 554 du code des sociétés, Monsieur le président invite l'assemblée à se prononcer sur la décharge à accorder aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice social 2016.

Par vote spécial, cette décharge est accordée à l'unanimité aux trois administrateurs en fonction durant l'exercice 2016.

VANDENHAUTE LEON
ADMINISTRATEUR

VANDENHAUTE MARC
ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 18/07/2017 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).